

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE 2025

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

L'Assemblée générale électorale du Comité Départemental d'Équitation de l'Aube se tiendra le :

JEUDI 13 MARS 2025 À 19H30

Centre Equestre de Payns
10600 PAYNS

Les membres actifs au 31 août 2024 du Comité Départemental d'Équitation de l'Aube et à jour de leur cotisation 2025 au 7 février 2025, pourront voter **par internet du 1^{er} mars 2025 à 08h00 au 13 mars 2025 à 14h00.**

Cette Assemblée générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni (article 6.B du RI).

ORDRE DU JOUR :

Point n° 1 – Élection du Président,

Point n° 2 – Élection du Comité directeur.

Tous les documents relatifs à cette Assemblée générale sont consultables sur le site <https://www.cregrandest.fr/> dans la rubrique « Comité Départemental », sous-rubriques «10 Aube» et «Actualités – Assemblée Générale».

Si le quorum requis n'est pas atteint, le vote se poursuivra jusqu'au **jeudi 20 mars 2025 à 14h00.**

Le présent courrier tient lieu de convocation pour une seconde assemblée réunie sans condition de quorum le **jeudi 20 mars 2025 à 14h00** en visioconférence via le lien : <https://us02web.zoom.us/j/81854472384>
Identifiant de réunion : 81854472384 - Par téléphone : 01 70 37 97 29 – CODE : 81854472384#.

Les votes enregistrés pour la première Assemblée générale sont valables pour la deuxième Assemblée générale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes cordiales salutations.



Philippe BELLANGER
Président du CDE de l'Aube